

Au secours des odeurs et des bruits de la campagne



Sonnerie des cloches ou chant du coq : ce patrimoine sensoriel caractéristique de la ruralité est au centre d'innombrables disputes.

(1) « Attention : village français ! Vous pénétrez à vos risques et périls. Ici nous avons des cloches qui sonnent régulièrement, des coqs qui chantent très tôt, des troupeaux qui vivent à proximité, des agriculteurs qui travaillent pour vous donner à manger. Si vous ne supportez pas ça, vous n'êtes pas au bon endroit. »

10 Ce panneau planté à l'entrée du petit village de Saint-André-de-Valborgne affiche une bienvenue sélective. Celle d'un maire, Régis Bourelly, assez irrité : « Un jour, c'est le

15 cocorico d'un coq tôt le matin, un autre, ce sont les cloches de l'église qui énervent les citadins. Ne pas respecter notre façon de vivre, c'est nous mépriser. »

20 (2) Ce panneau a valu au maire d'être décoré par le préfet de l'Ordre du mérite agricole pour service rendu à la ruralité. « J'exprime tout haut ce que murmurent plus d'un maire de

25 petite commune rurale », explique-t-il. « Beaucoup ont suivi mon exemple. Et pas qu'en France ! J'ai reçu des messages de paysans allemands, suisses. On n'est pas

30 respecté. Ça suffit, il faut protéger nos campagnes. » Bruno Dionis du Séjour pense lui aussi que la campagne est en péril. En mai

35 dernier, ce maire de Gajac, un petit village de Gironde, demandait dans une lettre ouverte aux parlementaires la reconnaissance de « ces sons et odeurs évocateurs de nos

40 campagnes » et leur inscription au patrimoine de l'humanité de l'Unesco.

(3) À défaut de cette reconnaissance internationale, la loi française pourrait protéger les cloches
45 d'églises et autres spécificités sonores ou olfactives des villages. En janvier, une proposition de loi visant à définir et protéger « le patrimoine sensoriel » des
50 campagnes françaises a en tout cas été adoptée par l'Assemblée nationale. « Cela n'a rien d'anecdotique », assure le député Pierre Morel-À-L'Huissier à l'initiative
55 de la proposition de la loi. « Il s'agit d'un patrimoine commun de la nation. »
(4) Le patrimoine des campagnes françaises serait donc en danger.

60 « Intolérance de plus en plus grande, augmentation des affaires portées devant le tribunal : il y a urgence à pacifier les relations », souligne le député Pierre Morel-À-L'Huissier.
65 Depuis quelques années, la campagne est en effet devenue un terrain privilégié de prises de bec entre ruraux de souche et nouveaux venus. Des conflits qui peuvent durer
70 des années et coûter cher. La campagne est souvent fantasmée, vécue comme un refuge idyllique pour citadins stressés en mal de silence et d'air pur. Le rêve de
75 certains néo-ruraux ? Une campagne sans paysans, accusés de plus d'être des pollueurs.

d'après We Demain, juin 2020